

POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÎLE DE TAHITI

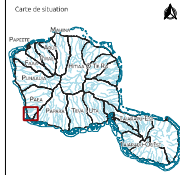
COMMUNE DE PAEA
SECTEUR SUD

PLAN GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT

EMPRISES RÉSERVÉES ET PÉRIMÈTRES DE PRÉEMPTION

Octobre 2023
Échelle : 1/5000
Plan N° 19-20-19
Plan N° 9/9

Carte de situation



0 10 20 km

Maître d'ouvrage : Commune de Paea / Cité o Paao
Bessis et Infographisme - DCA - Cellule Etudes et Conception Aménagement

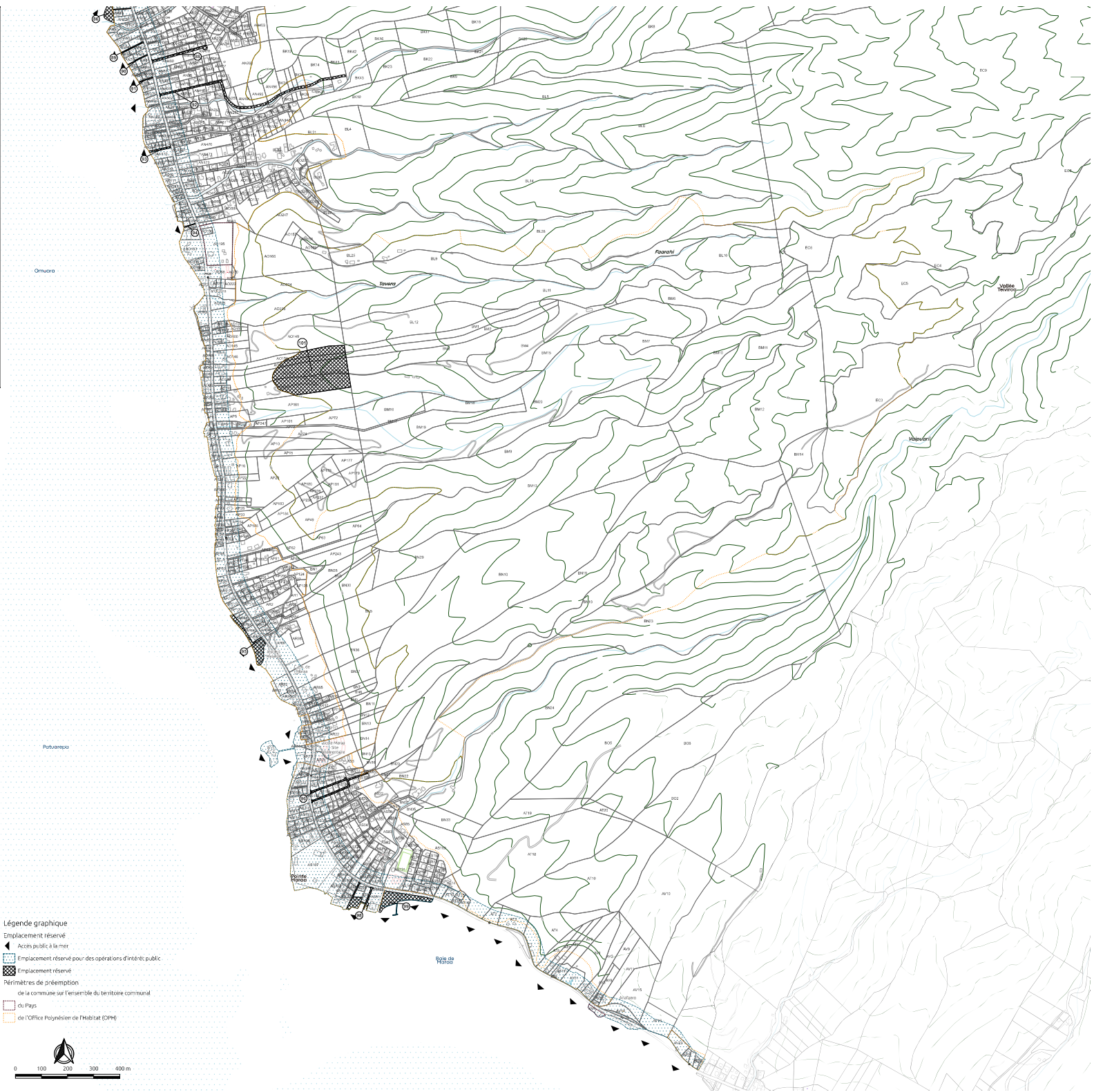
Fonds cartographiques : Cellule cadastre-topographie de la DAV, les contributeurs d'OpenStreetMap.

Mise au jour : données non contrôlées mises à disposition gratuitement et à titre indicatif. En particulier de Atlas cadastre ne peut servir de référence juridique. Les surfaces indiquées sont des valeurs corrigées d'ellipsoïde (IGCP).

PCA révisé
Arrêté n° 61 CM du 16 janvier 2020 publié au JORF n°13 N0 du 18 janvier 2020

BP 10397 - 98711 Paea - tel : (689) 40 5485 10 fax : (689) 40 532453 courriel:paea@paea.pf
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 7h00 - 17h30 et le samedi 10h00 - 12h00

ES	Description	Le genre	Longueur	Superficie	Bénéficiaire
08	Accès public et accès plage	m	215m	1850m²	Commune
09	Accès public à la mer	Emprise acquise	52m	368m²	Commune
10	Accès public à la mer	Emprise acquise	12,20m	83m²	Commune
11	Accès public à la mer	Emprise acquise	57m	164m²	Commune
12	Accès public à la mer	Emprise acquise	85m	606m²	Commune
13	Accès public à la mer	Emprise acquise	85m	606m²	Commune
14	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
15	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
16	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
17	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
18	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
19	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
20	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
21	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
22	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
23	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
24	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
25	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
26	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
27	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
28	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
29	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
30	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
31	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
32	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
33	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
34	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
35	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
36	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
37	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
38	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
39	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
40	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
41	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
42	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
43	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
44	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
45	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
46	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
47	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
48	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
49	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
50	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
51	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
52	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
53	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
54	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
55	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
56	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
57	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
58	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
59	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
60	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
61	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
62	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
63	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
64	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
65	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
66	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
67	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
68	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
69	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
70	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
71	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
72	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
73	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
74	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
75	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
76	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
77	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
78	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
79	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
80	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
81	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
82	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
83	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
84	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
85	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
86	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
87	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
88	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
89	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
90	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
91	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
92	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
93	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
94	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
95	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
96	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
97	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
98	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
99	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
100	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune
101	Accès public à la mer	Emprise acquise	87,5m	770m²	Commune



Légende graphique

Emplacement réservé

- Accès public à la mer
- Emplacement réservé pour des opérations d'intérêt public
- Emplacement réservé

PÉRIMÈTRES DE PRÉEMPTION

- de la commune sur l'ensemble du territoire communal
- du Pays
- de l'Office Polynésien de l'Habitat (OPH)

0 100 200 300 400 m